

Peste : la huitième plaie d'Égypte

Julien Loiseau dans mensuel 510
juillet-août 2023

Province la plus riche et la plus peuplée du monde islamique, l'Égypte entame au XIV^e siècle un long déclin sous l'effet de la Peste noire. Une catastrophe exceptionnellement bien documentée par les archives mameloukes puis ottomanes.

La peste est une vieille connaissance en Islam. Lors des conquêtes arabes des VII^e-VIII^e siècles, la peste justinienne fait rage dans l'Empire perse comme dans l'Empire romain, contribuant à l'affaissement des deux vieux empires. La tradition islamique retient l'épisode de la « *peste d'Emmaüs* » (Amwâs, en Palestine), qui provoque en 638-639 la mort de milliers de guerriers arabes. Deux attitudes devant l'épidémie sont retenues en exemple : celle du calife Umar, qui renonce à se rendre dans la zone contaminée et se replie à Médine ; celle de Mu'adh, le commandant des troupes stationnées à Amwâs, qui considère la peste comme une manifestation de la miséricorde divine, et finit par en mourir. Les théologiens appuient sur cet épisode leur réflexion sur la prédestination et le libre arbitre, reconnaissant la dignité de martyr aux croyants morts de la peste ; les juristes, leur injonction à ne pas s'approcher d'une zone contaminée et à ne pas la fuir si l'on s'y trouve déjà ; les médecins, leur questionnement sur les modes de transmission de l'épidémie et la possibilité de la contagion interhumaine.

« Toute épidémie n'est pas une peste »

C'est également dans le contexte de la peste justinienne que l'usage distinct de deux mots se fixe dans la langue arabe : wabâ' désigne désormais une épidémie de manière générique, tandis que tâ'ûn désigne une épidémie hautement létale, à laquelle la science médicale associe des symptômes spécifiques, notamment de

douloureux oedèmes. La distinction entre les deux termes se creuse plus encore dans la seconde moitié du XIII^e siècle, alors que se multiplient les commentaires savants sur les épidémies des deux premiers siècles de l'Islam. Pour le dire comme le savant damascène al-Nawawi, « *toute peste est une épidémie mais toute épidémie n'est pas une peste* ». Cette clarification est contemporaine d'une prolifération de commentaires médicaux sur les phénomènes conduisant au déclenchement des épidémies (en lien avec la corruption de l'air) et de descriptions toujours plus précises des symptômes propres au tât'ûn : des bubons, situés le plus souvent au niveau des aisselles, des ulcères et un teint violacé. Peut-on en déduire qu'au Proche-Orient, théologiens et médecins sont confrontés, dès la seconde moitié du XIII^e siècle, au retour de la peste bubonique ?

La suite de l'histoire est mieux connue. En octobre 1346, les villes de la Horde, dans la basse vallée de la Volga, sont frappées par la peste. Signalée à Caffa (Crimée) à l'hiver 1346-1347, elle est à Constantinople en juillet, à Alexandrie en octobre, à Bagdad à la fin de l'année 1347. L'épidémie frappe l'Égypte, la Palestine et la Syrie au cours de l'année 1348, de même que le Maghreb et al-Andalus : c'est à Almeria que le médecin Ibn Khâtima compose en arabe le premier traité sur la peste consécutif au retour de la maladie en Méditerranée. Elle n'atteint La Mecque qu'à l'hiver 1349, en même temps que les caravanes de pèlerins partis du Caire, de Damas et de Bagdad - le pèlerinage (*hajj*) ayant eu lieu cette année-là en février. Les chroniqueurs relèvent d'ailleurs comme une grâce divine que Médine, la ville où est inhumé le prophète Muhammad, pourtant visitée par les pèlerins de La Mecque, ait été épargnée. La deuxième pandémie de peste, que les chroniqueurs égyptiens appellent le Grand Anéantissement, frappe ainsi de plein fouet le monde de l'Islam¹.

Des portes pour transporter les morts

Pour prendre la mesure du désastre, il faut cependant changer d'échelle et s'attarder sur le cas de l'Égypte. La documentation accessible aux historiens y est sans commune mesure avec celle dont ils disposent pour les autres contrées du monde islamique. Il y a là un trait de longue durée, qui tient à la fois aux conditions optimales de conservation des matières organiques (comme le

papyrus et le papier) en raison de l'aridité du pays, à des découvertes documentaires fortuites (comme les papiers en judéo-arabe de la Genizah du Caire, conservés par accident dans la synagogue de la ville), mais aussi et surtout au rôle majeur de la capitale égyptienne, depuis la conquête arabe du VII^e siècle, dans la production littéraire et savante en langue arabe. Quand la peste atteint Le Caire en avril 1348, la ville n'est pas seulement la plus peuplée du bassin méditerranéen, la plus peuplée d'Afrique et du monde islamique (avec peut-être 250 000 à 300 000 habitants), elle est la capitale intellectuelle de l'Islam. Elle est aussi le siège d'un pouvoir, le sultanat mamelouk, qui se maintient, malgré le désastre du milieu du XIV^e siècle, jusqu'en 1517 et la conquête de l'Égypte par les Ottomans. Cette continuité documentaire fait, *mutatis mutandis*, de l'Égypte l'équivalent en Islam de l'Angleterre, le pays le mieux documenté d'Occident. Ce n'est donc pas un hasard si en 2005 l'historien américain Stuart J. Borsch a proposé une approche comparée des conséquences de la peste dans les deux pays².

Les chroniques égyptiennes dressent un tableau effrayant du Grand Anéantissement de 1348 : les récoltes laissées sur pied dans les campagnes du delta, puis l'absence de mise en culture après la crue annuelle du Nil à l'été, en raison de la mort des fellahs ; l'appel à la prière interrompu dans les mosquées ; le manque de notaires pour dresser les testaments, les héritages qui changent de mains quatre à cinq fois dans la même journée. Et des morts en si grand nombre que l'on se sert même des portes pour les transporter, qu'il faut les inhumer par groupes de 30 ou 40 dans des fosses communes, qu'il n'y a bientôt plus personne pour les enterrer et qu'ils sont abandonnés aux chiens dans les rues et les marchés. L'image la plus saisissante est celle de la ville du Caire, d'ordinaire si populeuse, que l'on peut traverser d'une porte à l'autre sans plus croiser, dans les rues, âme qui vive. Enfin, la hausse générale des prix et des salaires, l'interruption de la production artisanale, les livres de science qui sont bradés au poids.

Dressé par des citadins qui voient surtout de la peste ses conséquences sur la vie urbaine, ce tableau est très imprécis quand il touche à l'estimation de la mortalité : les 10 000 à 20 000 morts par jour au pic de l'épidémie dans la capitale égyptienne, les

900 000 morts au Caire en novembre-décembre 1348, avancés par certains chroniqueurs, sont des chiffres fantaisistes, mais qui disent l'effroi que le Grand Anéantissement a laissé dans les esprits.

Une cinquantaine de fois en 150 ans

Il en va tout autrement d'autres épisodes de peste postérieurs à 1348. Car la maladie revient fréquemment en Égypte, une cinquantaine de fois entre le milieu du XIV^e siècle et la conquête ottomane de 1517, soit en moyenne tous les deux ou trois ans : le plus souvent au printemps sous sa forme bubonique, plus rarement en hiver sous sa forme pulmonaire (plus létale), suscitant l'incompréhension des médecins et des chroniqueurs quant à la saisonnalité irrégulière des épidémies. La fréquence et la violence des retours de peste expliquent très largement pourquoi la démographie de l'Égypte ne connaît pas de redressement comparable à celui de l'Angleterre et de la majeure partie de l'Occident aux X^e-XV^e siècles. C'est d'autant plus vrai que la peste emporte massivement femmes et enfants ainsi que les étrangers au pays dont l'immunité est plus faible face à une maladie devenue endémique dans la vallée du Nil. Sur les 7 717 morts recensés au Caire lors de l'épidémie de novembre-décembre 1419, 51 % sont des enfants, 9 % des femmes libres et 18 % des femmes esclaves (dans leur très grande majorité, nées loin de l'Égypte), ces dernières jouant un rôle majeur dans la natalité urbaine.

Mais peut-on se fier à ces chiffres, qui semblent plus crédibles que ceux qui circulaient pour la peste de 1348, au motif qu'ils sont à la fois plus modestes et plus précis ? Les chroniqueurs égyptiens rapportent, notamment pour les épidémies qui ont frappé Le Caire en 1430 et 1460 (les épisodes les mieux documentés), des comptages issus de deux sources différentes.

La première est le diwan des héritages, l'administration chargée de recouvrer la part des héritages laissée en déshérence. Le droit islamique définit en effet très précisément les règles de partage et, singulièrement, les « parts réservataires » qui doivent revenir à certaines catégories d'héritiers (notamment dans la parentèle féminine : épouses, soeurs, filles). Dans certaines configurations, une partie seulement de l'héritage peut être transmise : en

l'absence de fils survivant, pas plus des deux tiers à l'épouse et aux filles ; en l'absence d'enfant, pas plus du tiers à l'épouse survivante. Comme un legs ne peut par ailleurs dépasser le tiers de la succession, il n'est pas rare qu'une partie de l'héritage revienne à l'État, faute d'héritiers légitimes. Le diwan des héritages enregistre donc chaque jour le nombre de défunts laissant un héritage susceptible de ne pas être réclamé, en les classant par catégories : hommes, femmes, enfants, esclaves de chaque sexe, mais aussi chrétiens et Juifs dont le statut fiscal, lié à leur condition de « protégés » (*dhimmi*), est différent de celui des musulmans.

Les indigents, par définition, n'entrent pas dans les chiffres du diwan, qu'ils meurent au Mâristân al-Mansûrî, le grand hôpital du Caire, ou qu'ils soient laissés sans sépulture. Les esclaves-soldats (mamelouks), lorsqu'ils appartiennent encore à leur maître (qui hérite d'eux), ne sont pas non plus recensés, alors même que l'on sait que la peste fait parmi eux des ravages en raison de leur faible immunité (car ils sont nés loin de la vallée du Nil, dans des régions où la peste n'est pas endémique) et de la promiscuité des casernements. Les comptages quotidiens collectés en temps d'épidémie par les chroniqueurs, avant que le diwan ne cesse de compter lorsque les morts deviennent trop nombreux, sont donc partiels.

En les comparant aux estimations globales de mortalité, lorsqu'elles sont également disponibles, on peut estimer qu'ils représentent environ 20 % des morts dans la capitale égyptienne.

Ces chiffres peuvent également être rapportés à un autre comptage, effectué au moment de la prière funèbre cette fois, dans les *musalla*, ces oratoires à ciel ouvert, utilisés en temps normal comme en temps de peste pour les funérailles. Au XVe siècle, la capitale égyptienne en compte une quinzaine, en majorité aux portes de la ville : le droit islamique exige en principe d'inhumer les morts dans des nécropoles établies hors les murs, même si, au Caire, de petits cimetières se sont multipliés intra-muros, dans les interstices créés par la ruine consécutive à la peste de 1348. D'autres oratoires sont associés à des marchés ou à certaines grandes mosquées. Les morts y sont enregistrés par l'administration, probablement en lien avec la levée d'une taxe sur les inhumations. Partiels eux aussi (surtout lorsque, en période

d'épidémie, les prières funèbres doivent être prononcées à la hâte non pas pour chaque individu, mais pour des groupes de défunts), ces comptages offrent néanmoins un point de comparaison à ceux du diwan des héritages.

Sur la base de ces comptages, on a pu proposer des estimations de la mortalité de certains épisodes de peste dans la capitale égyptienne³. En 1430, en l'espace de trois mois, Le Caire aurait compté 93 000 morts ; 81 000 en 1460, en près de quatre mois. Rapporté à une population urbaine d'environ 200 000 habitants (estimation raisonnable si l'on considère que les comptages du diwan et des oratoires excluent les quartiers les plus excentrés de la capitale), le taux de mortalité de ces deux épisodes s'élèverait respectivement à 46 % et à 40 %.

Ruine des campagnes et déprise agricole

L'ampleur des saignées opérées par la peste dans la population de la capitale égyptienne ne s'explique qu'à la lumière de l'exode rural massif, sensible au XVe siècle dans les parcours de vie des hommes de religion, qui permet au Caire de recouvrer rapidement sa population après les épisodes de peste. Si hommes et femmes fuient alors les campagnes égyptiennes, c'est sans doute que l'effondrement de la population rurale laisse les survivants dans une situation plus précaire qu'avant 1348, accentuée par la rareté des institutions charitables qui se concentrent dans les villes.

Les archives fiscales de l'Égypte mamelouke et de l'Égypte ottomane, ou du moins ce qu'il en reste, permettent de prendre dans certaines provinces la mesure du désastre. Les autorités mameloukes ont procédé en 1315 à un cadastrage général des terres agricoles de la vallée du Nil, évaluant pour chacun des quelque 2 500 terroirs recensés à la fois la superficie des terres cultivées et le rapport fiscal attendu par l'administration. Depuis la fin du XIe siècle en effet, l'État disposait en Égypte de la pleine propriété des terres agricoles - seul leur rapport fiscal pouvant faire l'objet d'une appropriation privée ou d'une donation pieuse. Le cadastre de 1315 enregistre un optimum des surfaces cultivées, surestimant sans doute délibérément leur rapport fiscal. En 1528, les autorités ottomanes, maîtresses de l'Égypte depuis une décennie, procèdent à un nouveau cadastrage, à la fois pour prendre la mesure de l'évasion fiscale résultant de l'essor massif

des donations pieuses au XVe siècle, et pour mettre à jour la liste des villages et la superficie de leur terroir, cent quatre-vingts ans exactement après le Grand Anéantissement.

La comparaison entre le cadastre de 1315 et celui de 1528, possible seulement pour certaines provinces égyptiennes, a permis à Nicolas Michel d'évaluer l'ampleur du recul⁴. La province de Buhayra, dans l'ouest du delta, ne compte que de rares villages abandonnés mais accuse un recul d'environ 60 % des terres cultivées. Les friches ont surtout gagné les terroirs les plus éloignés des grands canaux d'irrigation, les derniers à bénéficier de la crue du Nil, en lisière du désert, favorisant l'installation des bédouins et l'extension des pâturages au détriment de la mise en culture des terres. Dans la province de Bahnasawiya, en Moyenne-Égypte, alors que les gros villages se sont maintenus malgré la peste, deux tiers des agglomérations secondaires enregistrées en 1315 n'ont pas survécu : la population rurale s'est regroupée pour résister au désastre.

Le premier demi-siècle de la domination ottomane sur l'Égypte coïncide avec un recul sensible de la peste. Mais la maladie se manifeste à nouveau avec une fréquence élevée à partir des années 1570 et jusqu'au XIXe siècle. Ainsi s'explique au moins en partie l'effacement relatif de l'Égypte à l'époque ottomane, alors que la vallée du Nil avait formé pendant des siècles la plus riche province de l'empire islamique et la plus peuplée, et constitué le refuge de l'Islam après 1258 et la prise de Bagdad par les Mongols.

Notes

1. M. W. Dols, *The Black Death in the Middle East*, Princeton, Princeton Legacy Library, 1977, rééd., 2019.
2. S. J. Borsch, *The Black Death in Egypt and England. A Comparative Study*, Austin, University of Texas Press, 2005.
3. S. J. Borsch, T. Sabraa, « Plague Mortality in Late Medieval Cairo », *Mamluk Studies Review* 19, 2016.

4. N. Michel, L'Égypte des villages autour du XVI^e siècle, Louvain, Peeters Publishers, 2018.

L'AUTEUR

Spécialiste du Proche-Orient médiéval, professeur à Aix-Marseille Université, **Julien Loiseau** a notamment publié *Les Mamelouks. Une expérience du pouvoir dans l'Islam médiéval* (Seuil, 2014).

MOTS CLÉS

Grand Anéantissement

Le nom que les chroniqueurs du Caire ont donné à la peste : al-fana al-kabir, le Grand Anéantissement, donne la mesure de l'effroi que l'épidémie a inspiré en Égypte.

Wabâ, tâ'ûn

Deux mots, en arabe, désignent les épidémies. Le premier, wabâ, est d'un emploi générique. Le second, tâ'ûn, désigne d'abord une maladie très létale puis, progressivement, la peste.

DANS LE TEXTE

« Il n'y avait plus de muezzin »

En juillet 1348, l'épidémie s'aggrava à Mahalla [dans le delta du Nil], à tel point que plus personne ne venait se plaindre auprès du gouverneur, que le juge ne trouvait qu'à grand-peine des notaires pour établir les testaments, que plus personne ne surveillait les caravansérails. Dans la province de Sharqiyya, il fut impossible de rentrer les récoltes, tant le nombre de fellahs morts depuis le début de l'été était élevé. A Bilbays, les morts emplissaient les mosquées, les caravansérails et les boutiques : on ne trouvait plus personne pour les inhumer. Il n'y avait plus de muezzin non plus. Les morts étaient laissés sans sépulture dans la grande mosquée et devenaient la proie des chiens. Beaucoup d'habitants de Bilbays avait fui au Caire."

Al-Maqrîzî, Livre du cheminement pour la connaissance des dynasties des rois, XVe siècle.

LES INTUITIONS DES MÉDECINS ARABES

Dès 1348, les savants du monde islamique tentent d'apporter des réponses à l'épidémie : on possède, pour le seul XIV^e siècle, plus d'une quinzaine de traités spécifiquement consacrés à la peste. La

médecine y tient une place importante, comme dans l'un des premiers ouvrages produits après l'arrivée de la maladie, celui d'Ibn Khâtima, un jeune médecin, juriste et écrivain andalou né à Almeria en 1323. Sa Réponse à la demande de qui désire étudier la maladie venue d'ailleurs présente successivement l'origine de la peste, ses causes, la façon de s'en protéger et de se soigner, mais elle aborde aussi plusieurs débats liés aux traditions prophétiques sur les maladies - ce mélange de réflexions médicales et religieuses est typique des traités produits dans le monde islamique à la fin du Moyen Age. La description clinique de la maladie, très précise, décrit jour par jour ses effets et évoque les bubons, caractéristiques de l'infection. Si, en conformité avec la théorie médicale dominante, les causes avancées font appel à la mauvaise qualité de l'air ambiant, une place est faite à la possibilité d'une transmission d'homme à homme : comme Ibn Khâtima l'affirme explicitement, « il n'est pas d'altération et de corruption plus graves que celles causées par les miasmes qui émanent des malades atteints par cette épidémie, et plus particulièrement ceux qu'exhale leur respiration lorsque leur corps et leur souffle sont complètement putréfiés à l'approche de la mort ». Malgré cette claire conscience, les réponses médicales restent largement inefficaces : Ibn Khâtima meurt lui-même, en 1368, d'une nouvelle vague épidémique.

Joël Chandelier

À SAVOIR

Le Caire : la résilience d'une capitale

Le Caire comptait environ 200 000 habitants au XVe siècle. Malgré des épidémies meurtrières de peste (celle de 1430 fait chuter la population de 46 %), la population de la capitale égyptienne se reconstitue rapidement, en raison de l'exode rural massif qui touche les villages de la vallée du Nil, avant de rechuter en raison d'un retour de la maladie.

BAGDAD : FRAPPÉE DÈS 1258 ?

Plusieurs chroniqueurs mentionnent en 1258 une épidémie qu'ils qualifient de peste (tâ'ûn) et dont ils placent l'origine à Bagdad, lors du massacre de la population de l'ancienne capitale impériale par les Mongols : la décomposition des cadavres par centaines de milliers et les mouches par millions auraient provoqué la corruption

de l'air, que les vents auraient porté jusqu'en Syrie et en Égypte. Peu importe la théorie aériste qu'elle mobilise, cette identification d'une peste au Proche-Orient, près d'un siècle avant le siège de Caffa, ne paraît plus si incongrue - qui plus est, en présence des armées mongoles - compte tenu des découvertes les plus récentes sur l'évolution génétique du bacille.